

autres origines qui ne pourront jamais nous effacer quels que soient leur puissance et leur grand nombre ; elle est grande pour l'Angleterre dont nous devons naturellement défendre la domination plus que tous ses autres enfans ; et cette importance notre religion et notre langue nous la donnent exclusivement. Qui donne une importance nationale si grande à l'Irlande, que l'Angleterre depuis tant de siècles a besoin de toutes ses forces, non pour la vaincre, elle n'en a pas la puissance, mais pour ne pas en être vaincue ? Le catholicisme. Que l'Irlande soit protestante demain, et elle cesse d'être une nation ; l'Angleterre n'a plus besoin d'y laisser un soldat ; elle sera d'elle-même une esclave docile. D'où vient que la Belgique n'a pu vivre dans l'union hollandaise, qu'elle a brisée avec tant de gloire et de succès ? Pourquoi a-t-elle imploré alors le secours de la France et non des autres états de l'Allemagne dont elle fait partie cependant ? Parce qu'elle était catholique, parce qu'elle parlait français. Qu'elle soit demain luthérienne et qu'elle parle allemand, rien n'empêchera qu'elle ne devienne une province prussienne. Que la Pologne parle russe et professe la religion schismatique de la Russie, il n'y aura plus là d'opposition à la domination du Czar, il n'y aura plus de nationalité polonaise. Nicolas le sait bien, et il nous le dit par ses actes de tous les jours : c'est le politique le plus conséquent qui soit au monde : le canon pour faire la conquête, puis ses universités moscovites et ses popes russes pour pouvoir régner bientôt sans le secours du canon. Tant que nous serons catholiques nous serons un peuple : si nous cessons d'être catholiques nous ne sommes rien. Ainsi la religion catholique est notre premier bien, même en politique ; et ce drapeau-là doit marcher avant tous les autres. Nos concitoyens ont donc admirablement compris leur nationalité en donnant à leur fête un caractère catholique.

Comme nous devons nous y attendre M. le curé de St. Timothée est venu protester contre l'assertion de plusieurs journaux de cette ville, qu'il aurait blâmé la conduite de son confrère M. Falvey, et lui en aurait fait des reproches. Non seulement M. Archambault n'a rien trouvé de blâmable dans les paroles et les actes de son respectable confrère, mais il témoigne hautement de l'édification qu'il lui a donnée à lui et à ses paroissiens depuis qu'il accepta la direction spirituelle des Irlandais du canal : il ne cessa avant et après les troubles de leur prêcher la modération, la patience, la résignation, et il défie qui que ce soit de prouver qu'il eût jamais parlé et agi dans un autre sens. M. Archambault décharge aussi les Irlandais des accusations exagérées dont on avait voulu les accuser, et il déclare que les Canadiens, loin de les trouver injustes dans leurs plaintes, reconnaissent comme eux que d'intolérables maux pesaient sur eux, que leurs griefs étaient des plus légitimes et des mieux fondés. Comme cette correspondance ne fait que confirmer la manière dont nous avons apprécié les événemens de Beauharnais, et qu'une enquête est nommée pour les apprécier de nouveau, nous nous abstenons de la publier. Ce que nous venons de dire suffira pour justifier complètement le missionnaire irlandais des calomnies dont on a voulu le couvrir : insister davantage ce serait presque lui faire injure ; car son caractère honorable et si bien connu, l'habit qu'il porte et le poste qu'il occupe sont autant de garanties qui auraient dû le mettre à l'abri du soupçon même d'avoir pu faillir à son devoir ; et le justifier ce serait dire presque qu'il a pu être coupable.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Savez-vous bien que les Jésuites et le *parti-prêtre* n'ont pas trop à se plaindre de ce qui se passe à leur sujet dans la polémique anti-religieuse ? En effet, la part de griefs qui leur est faite au nom de l'Université, par leurs ennemis les plus passionnés, peut se résumer dans le dialogue que voici :

Demande : A quand, s'il vous plaît, l'exécution des promesses de la Charte-vérité, en ce qui concerne la liberté de l'enseignement ?

Réponse : Il n'y a que les Jésuites, il n'y a que le *parti-prêtre* qui soient capables de faire des questions comme celle-là ; soit question s'il en fut jamais, et qui ne tend à rien moins qu'à ruiner toutes les institutions constitutionnelles.

Demande : Croyez-vous qu'il n'y ait pas de quoi s'effrayer pour l'avenir de la France, de voir la jeunesse livrée au scepticisme, abandonnée à un corps enseignant, qui ne lui demande ni foi, ni loi, ni principes religieux d'aucune espèce ?

Réponse : Vous êtes des Jésuites ; vous êtes des suppôts du *parti-prêtre*, parce que l'on ne connoît que les Jésuites et le *parti-prêtre* qui puissent avoir des soucis de ce genre, s'inquiéter de la licence des mœurs et de la corruption des idées.

Demande : Mais pourquoi ne voulez-vous pas que les familles chrétiennes aient le droit de faire élever leurs enfans chrétiennement ?

Réponse : Parce qu'il n'y a que les Jésuites et le *parti-prêtre* qui attachent de l'importance à ces choses-là. Or, du moment où ils veulent que la religion entre dans l'enseignement public, c'est une raison suffisante pour que l'Université veuille qu'elle en sorte ; et cela par la raison toute simple que, si l'Université avoit des principes de religion, elle ressembleroit en quelque chose aux Jésuites et au *parti-prêtre*.

Voilà tout ce que nous avons pu découvrir de logique dans la polémique des journaux anti-religieux, depuis qu'ils se sont mis à réchauffer les vieux lieux-communs du *Constitutionnel* sur Monouge et la congrégation. C'est là aussi ce qui nous fait dire que les nouvelles hostilités du parti voltairien de l'Université contre les Jésuites et le *parti-prêtre*, sont de nature à leur faire plus d'honneur que de tort.

J. des V. et des Camp.

— Une retraite vient d'être prêchée avec beaucoup de succès, dans la maison centrale de détention de Melun, par M. Laroque, aumônier des Invalides. Les premières instructions tombèrent sur des âmes de glace : les uns se raillaient du prédicateur ; les autres le regardaient comme un censeur importun qui apportait le désordre dans la maison. Mais la grâce triompha enfin des obstacles que la honte, le respect humain et la voix impérieuse des passions élevaient dans les cœurs. Ce fut alors un spectacle imposant à voir que ces malheureux, naguère méconnaissant les devoirs de la société, outrageant les lois divines et humaines, courbés maintenant sous le poids du repentir, implorant la clémence du ciel et le pardon des hommes. Des ecclésiastiques de la ville et des campagnes voisines ont été appelés pour entendre les confessions, qui ont été nombreuses. Des livres de piété ont été distribués pour suppléer aux instructions qu'ils avaient données sur les sacrements de pénitence, d'eucharistie et de confirmation. On a vu plusieurs de ces infortunés, qui, ne sachant pas lire, ne pouvaient apprendre les prières accoutumées regretter amèrement la perte de leur jeunesse, qu'ils avaient dissipée dans le désordre ; d'autres conjuraient leurs camarades de leur enseigner les prières, ainsi que les actes de contrition et d'espérance.

Le jour de la clôture de ces pieux exercices, Mgr. l'évêque de Meaux s'est rendu à la maison centrale, accompagné du clergé de la ville. Il a donné la communion à 306 détenus, dont 45 communiaient pour la première fois, et la confirmation à 173. Après avoir célébré la messe, il a adressé aux détenus une courte allocution, dans laquelle se peignait l'effusion d'un cœur vraiment paternel. Tous les prisonniers ont écouté avec respect et dans le plus profond silence la voix du premier pasteur ; tous ont été touchés de ses paroles de paix et de consolation. Le soir, à l'issue des vêpres, M. Laroque a vivement exhorté à la persévérance ceux qui avaient eu le bonheur de recevoir les sacrements.

Cette cérémonie, l'ordre parfait qui y a régné, l'expression de foi et de sérénité rayonnant sur le front de ceux qui avaient participé aux sacrements, promettent d'heureux fruits pour l'avenir. Une amélioration notable a déjà été obtenue ; aux propos licencieux qui assaisonnaient les conversations des prisonniers ont succédé des entretiens pieux sur la morale, sur la religion, sur les malheurs que les passions entraînent après elles. Oh ! que la religion est d'une puissante influence pour la réforme pénitentiaire !

— M. l'abbé Combalot vient de donner dans l'église Saint-Martin, à Pau, une suite de conférences qui ont produit des fruits heureux. Jeudi, après une messe à laquelle déjà un grand nombre de personnes s'étaient approchées de la sainte table, le zèle prédicateur, véritable apôtre, a célébré le Saint-Sacrifice. Au moment de la communion, il s'est tourné un instant vers le peuple, et s'adressant à ceux qui allaient prendre part au banquet sacré, il leur a rappelé quelques réflexions touchantes sur le grand mystère qui s'accomplissait en eux. Ensuite, plus de 500 hommes, appartenant à toutes les classes de la société, ont reçu le pain eucharistique, puis sont venues les femmes au nombre de 900. A la suite de cette cérémonie, le pieux missionnaire a donné à la foule une bénédiction solennelle.

Après les vêpres, M. Combalot est monté une dernière fois en chaire ; il a célébré les gloires et les miséricordes de Marie, sous le patronage de laquelle il avait placé ces saints exercices. Au milieu de ce magnifique discours, dit le *Mémorial des Pyrénées*, il y a eu dans les âmes un moment d'émotion profonde. M. Combalot parlait des inénarrables joies du prêtre et du bonheur sans mélange qu'il éprouve dans sa paternité spirituelle ; il rappelait aussi les douleurs de sa vie de missionnaire, vie de dévouemens et de sacrifices continuels qui éloigne chaque jour le pasteur des brebis qu'il a ramenées au bercail. En songeant à cette séparation si cruelle pour son cœur, il a senti faiblir son courage et sa voix altérée a trahi les impressions de son âme... Cette émotion, l'auditoire l'a aussitôt partagée ; mais le prêtre a fait taire son affliction ; il a caché ses regrets à ses yeux pour les déposer au pied de la croix, et il est descendu de la chaire, en nous jetant un triste adieu qui retentira longtemps dans nos cœurs.

En faisant ses adieux à la foule, M. Combalot avait dit qu'il serait heureux de faire admettre à Pau cette œuvre qui, à Paris et dans les principales villes de France, a produit d'inappréciables résultats : l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul, dont le but moral et religieux est de porter des secours et de préserver du vice les classes nécessaires par de bons conseils. Une nombreuse affluence de personnes appartenant à la classe aisée, a répondu à l'appel chaleureux du prédicateur, et l'œuvre a été organisée le soir même.

— Une famille respectable de Bordeaux vient d'y rapporter de Rome le corps de saint Verus, martyr, découvert dans les catacombes en 1835. Cette